

Règlement de fonctionnement des Centres de Loisirs de la CDCVAM

L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

1. FONCTIONNEMENT

➔ **Modalités de l'accueil de loisirs** : L'accueil de loisirs est accessible aux enfants d'au moins **3 ans** (possibilité à partir de 2 ans et demi seulement pour les enfants scolarisés et avec accord de l'équipe pédagogique, notamment sur les questions de propreté mais aussi d'autonomie) jusqu'à **15 ans**.

Il est organisé de **9h00 à 17h00**. Une garderie est proposée en dehors de ces horaires, de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00. Les inscriptions peuvent être enregistrées **à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas**.

Une pénalité de 10,00€ par ¼ d'heure de retard sera facturée aux familles.

➔ **Activités** : Pour ne pas perturber l'organisation des différentes activités, il est demandé aux parents d'être ponctuels, de respecter les différentes recommandations émises.

Au cours des centres, des activités extérieures peuvent être proposées. Le transport des enfants sur ces sorties est assuré par une compagnie privée de transport ou par nos soins. **Si désaccord des familles, en avertir impérativement le responsable du centre.**

➔ **Pour participer aux sorties**, l'enfant devra être inscrit **au minimum 3 journées ou 6 demi-journées dans la même semaine (jour de sortie compris)**. Toutes demandes d'absences (même dans les délais) seront refusées et par conséquent seront facturées (sauf présentation d'un certificat médical dans les 7 jours qui suivent la sortie)

2. TARIFS

➔ **Les tarifs** sont fixés par le conseil communautaire de la CDCVAM et pourront évoluer en cours d'année. Ils varient en fonction du quotient familial et du lieu de résidence.

Quotient familial	Journée	Matin	AM
QF – 700 €	5.00 €	2.80 €	2.80 €
QF 701 – 1200 €	6.00 €	3.50 €	3.50 €
QF 1201 – 1700 €	7.00 €	3.90 €	3.90 €
QF + 1701 €	8.00 €	4.50 €	4.50 €
Hors CDCVAM	11.00 €	6.00 €	6.00 €

TARIF REPAS : 3€80

➔ Le conseil communautaire de la CDCVAM a décidé :

- de valider le tarif de 40€ par jour pour les mini camps.
- De valider une augmentation de 10,00€ au tarif à la journée ou à la demi-journée **pour les absences non-justifiées**.
- De valider **un tarif unique** pour les présences non-réservées de **25,00€ par jour** pour la famille.

3. INSCRIPTIONS

➡ **Modalités** : Pour la première inscription, la fiche famille, les pièces justificatives sont obligatoires. Aucune demande de réservations ne seront validées sans l'ensemble de ces éléments.

Par la suite les parents peuvent la modifier en accédant au portail famille. L'accès est possible à partir de l'adresse suivante :

➡ **La réservation aux activités** est faite EXCLUSIVEMENT via le Portail Famille.

Le nombre de places est limité par tranche d'âge. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et selon la fréquentation de l'enfant au centre tout au long de l'année. Il est possible que des réservations soient refusées faute de places ou d'impayé.

Pour les mercredis, les inscriptions doivent être effectuées le **LUNDI AVANT 17h00**. Au-delà de ce délai, un refus sera fait automatiquement.

Pour les vacances scolaires, l'inscription doit être faite 4 jours avant le 1^{er} jour de centre. Attention, pour les sorties et activités exceptionnelles, le nombre de places est limité

➡ **Absences/désistements** : En cas de désistement ou d'absence, **non justifiée** dans un délai de **72 heures**, la journée, le repas ou la demi-journée seront facturés sauf, présentation d'un certificat médical dans les 7 jours qui suivent l'absence.

Dans un souci de respect du travail des animateurs et d'une meilleure organisation des animations, nous vous demandons de respecter les dates limites d'inscription et d'annulation.

4. FACTURATION

➡ Les factures sont faites mois par mois mais peuvent être décalées en fonction des dates des vacances scolaires.

➡ Les chèques vacances, les tickets loisirs MSA sont acceptés. Ils devront être données aux responsables de centre avant la fin du mois en cours.

Concernant les aides VACAF et VACAF AVE, merci d'informer les responsables des centres du souhait de leurs utilisations avant la fin du mois en cours.

5. PAIEMENT

➡ Les avis de sommes à payer sont à régler auprès du Trésor Public. Aucun chèque, ni espèces ne seront acceptés au siège de la CDCVAM ou dans les centres de loisirs.

➡ En cas de difficulté quelconque, n'hésitez pas à prendre contact avec la CDCVAM, une solution pourra certainement être apportée.

➡ **A défaut de paiement, la CDCVAM se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription pour la famille.**

6. SECURITE / HYGIENE

➡ **Hygiène** : Le responsable du centre se réserve le droit de refuser un enfant ne présentant pas les conditions d'hygiène suffisantes. Les enfants accueillis doivent être propre (**pas de couches possibles au sein du centre hors circonstances exceptionnelles vues avec la direction**).

➡ **Urgence** : En cas de problème de santé survenant à un enfant, le responsable du centre décide des mesures à prendre. En cas de contre-indication, en informer le responsable du centre.

➡ **Médicament** : Aucun médicament ne sera distribué aux enfants sans prescription médicale.

7. REGLES DE VIE COMMUNES AU CENTRE

- Nous demandons aux enfants et aux parents de respecter les règles de vie en communauté :
 - ☞ Respecter les animateurs, les autres participants
 - ☞ Prendre soin des locaux, des installations et du matériel.
- En cas de manquement grave à ces règles, un contact sera pris immédiatement avec les parents. **L'éviction pourra être prononcée.**
- Les parents seront pécuniairement responsables des vols, des dégradations volontaires commises par leur(s) enfant(s).
- Il est interdit de fumer, de consommer des produits illicites, de boire de l'alcool.

8. ASSURANCES

- Une assurance couvre les enfants et l'ensemble du personnel du centre de loisirs. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale. Il est demandé aux parents de souscrire une assurance extra-scolaire pouvant garantir les dommages dont leur enfant se rendrait responsable. Celle-ci est à télécharger via le Portail Famille.

9. DIVERS

- **Temps Calme** : Pour les plus jeunes, un temps calme sera mis en place en début d'après-midi.
- **Vêtements** : Il est conseillé aux enfants de se vêtir de façon pratique. Pensez aux vêtements de pluie, chapeau et crème solaire. L'équipe d'animation fera son possible pour protéger au mieux les enfants, en cas d'activités salissantes. La CDCVAM décline toute responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol d'objets ou de vêtements appartenant à l'enfant durant les activités.
- **Photographies/Vidéos** : Les enfants sont régulièrement filmés ou pris en photo dans le cadre des activités. Les images pourront être utilisées au cours des animations et éventuellement diffusées (sans but lucratif) sur les différents supports de communication de la CDCVAM et du centre. **Les parents indiqueront sur la fiche enfant, s'ils ne souhaitent pas que l'image de leur enfant soit publiée.** Il ne pourra être demandé à la CDCVAM aucune compensation pour l'utilisation d'une image si les parents n'ont pas indiqué explicitement qu'ils ne souhaitaient pas que l'image de leur enfant soit utilisée. Par défaut, il est admis que les parents ou responsables légaux donnent leur accord.
- **Informatique et liberté** : vous avez un droit d'accès à l'ensemble des données vous concernant. Les données collectées dans la fiche famille, la fiche d'information seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Personnel administratif de la CDCVAM, directeurs et animateurs. Les données sont conservées pendant la durée de l'abonnement au Portail Famille.